Comité scientifique permanent - Interface avec le réseau de toxicovigilance

PUBLIÉ LE 04/04/2022 - MIS À JOUR LE 05/11/2026

Missions

Le comité scientifique permanent « interface avec le réseau de toxicovigilance » peut être consulté par le directeur général de l'ANSM dès lors que l'instruction d'un dossier ou d'une question portant sur des données de surdosage ou des données issues du réseau de toxicovigilance et relatives à des produits de santé relevant de la compétence de l'Agence (notamment dans le cadre d'accidents, d'ingestions volontaires), nécessite un avis d'experts collégial et complémentaire à l'évaluation interne, en particulier du fait du caractère innovant des produits, ou de l'impact majeur de santé publique qu'ils présentent, ou dès lors qu'il s'agit d'avoir une meilleure connaissance des pratiques ou des conditions d'utilisation réelles des produits.

Membres

- Madame BATISSE Anne
- Madame BENE Johana
- Madame CZERWIEC Aurore
- Monsieur DE HARO Luc
- Monsieur DUC Edouard
- Monsieur FACILE Anthony
- Madame FOUILHE SAM-LAI Nathalie
- Madame GIBAJA Valérie
- Madame LAGARCE Laurence
- Madame LAPEYRE-MESTRE Maryse
- Monsieur MEGARBANE Bruno
- Madame PATAT Anne-Marie
- Madame PELISSIER Fanny
- Madame TOURNOUD Christine
- Monsieur VODOVAR Dominique

En qualité de représentants des associations agréées des usagers du système de santé :

- Madame ARONICA-PELLEGRINO Audrey, Association Francophone pour Vaincre les Douleurs (AFVD)
- Monsieur GHEHIOUECHE Farid, Association Auto Support et réduction des risques parmi les Usagers et ex-usagers de Drogues (ASUD)